

DÉCISION DU MAIRE N° 2025/09/127

Objet : 127 - Signature du marché n° VN25045 – Contrat de maintenance Open Capture

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition de la société EDISSYUM,

Considérant le besoin de recourir à un contrat de maintenance pour le logiciel open capture pour la gestion électronique du courrier,

Décide

- De donner son accord pour la signature d'un contrat n° **VN25045 – Contrat de maintenance Open Capture** avec la société EDISSYUM, domiciliée 98 avenue Pierre Semard – 84200 CARPENTRAS.

Le montant annuel du contrat s'élève à 950 € HT.

Le contrat est conclu pour une période d'un an renouvelable 3 fois.

Fait à Vire Normandie, le 11 septembre 2025

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250918-127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2025
Publication : 18/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Décision du Maire n°2025/09/127 du 11 septembre 2025

